

Communiqué de presse
Paris, 29 avril 2014

Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires, présidée par **Sébastien Bazin**, Président-directeur général s'est réunie ce jour à Paris. **Les actionnaires** présents ou représentés, détenant **72,33%** des actions, **ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.**

Au cours de l'Assemblée Générale, Sébastien Bazin a présenté aux actionnaires les grands axes de la nouvelle stratégie de Accor, visant à redéfinir son modèle économique autour de deux pôles stratégiques, **HotelServices**, opérateur hôtelier et franchiseur et **HotellInvest**, propriétaire et investisseur hôtelier.

Sébastien Bazin a également rappelé aux actionnaires les bons résultats de Accor et mis en exergue les avancées du Groupe en 2013.

Parallèlement, **Sophie Stabile**, Directrice Générale Finances, a souligné la bonne performance financière du Groupe en 2013, en particulier les niveaux de résultat d'exploitation à 536 millions d'euros et de free cash flow récurrent à 248 millions d'euros. Elle a également effectué un point sur l'activité du premier trimestre 2014.

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé l'attribution d'un **dividende de 0,80 euro par action** avec pour chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le **paiement en actions de 50% du dividende avec une décote de 10%.**

Le **dividende sera détaché le 9 mai 2014** et sera **mis en paiement à compter du 4 juin 2014.** L'option pour le paiement du dividende en actions devra être exercée du 9 mai au 23 mai 2014 inclus. Au-delà de cette dernière date ou à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le prix d'émission des actions qui seront remises en paiement du dividende est de **31,73 euros**, égal à 90% du montant résultant du calcul de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale, diminuée du montant du dividende. Les actions remises en paiement porteront jouissance à compter du 1er janvier 2014.

L'Assemblée Générale a par ailleurs renouvelé pour une durée de trois ans les mandats d'administrateurs de Mesdames **Iris Knobloch** et **Virginie Morgon** et de Monsieur **Sébastien Bazin** et validé la nomination de Monsieur **Jonathan Grunzweig.**

Premier opérateur hôtelier mondial, Accor met au service de ses clients et partenaires sa double expertise d'opérateur et franchiseur (**HotelServices**) et de propriétaire et investisseur (**HotelInvest**) avec pour ambition d'assurer une croissance durable et un développement harmonieux au profit du plus grand nombre.

Avec près de 3 600 hôtels et 460 000 chambres, Accor accueille les voyageurs d'affaires et de loisirs dans 92 pays sur l'ensemble des segments : luxe-haut de gamme avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Grand Mercure**, milieu de gamme avec **Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio** et économique avec **ibis, ibis Styles, ibis budget** et **hotelF1**. Le Groupe s'appuie sur un écosystème digital puissant avec notamment son portail de réservations **accorhotels.com**, ses sites de marque et son programme de fidélité **Le Club Accorhotels**.

Première école hôtelière au monde, Accor s'attache au développement des talents de ses **170 000 collaborateurs** sous enseignes, ambassadeurs au quotidien de la culture du service et de l'innovation qui anime le Groupe depuis plus de 45 ans.

Suivez l'actualité du Groupe sur :

 @accor | www.accor.com

Effectuez vos réservations sur :

www.accorhotels.com

CONTACTS PRESSE

Charlotte Bourgeois-Cleary
Directrice des Relations Médias
Tél. : +33 1 45 38 84 84

Delphine Dumonceau
Tél. : +33 1 45 38 84 95

CONTACTS INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Sébastien Valentin
Directeur de la Communication
Financière et des Relations
Investisseurs
Tél: +33 1 45 38 86 25

Marie Niel
Relations Investisseurs
Tél. : +33 1 45 38 86 94